

COMITE D'ADMINISTRATION

--oOo--

Séance du 13 mars 2024

N° DEL_2024_004

**Signature d'une convention pour la mise en place du programme Lire et Faire Lire
entre la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin, la Ligue de l'enseignement
de la Manche et l'Union Départementale des Associations Familiales de la Manche.**

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation, de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR_2021_CECC-01),
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désigné par le Conseil Municipal,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal.
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoît ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire.

I – EXPOSE :

Contexte : Les Clubs Coup de Pouce sont des dispositifs mis en place pour accompagner les enfants en fragilité scolaire, en particulier dans l'apprentissage de la lecture. Ces clubs visent à offrir un soutien supplémentaire à ces enfants afin de renforcer leurs compétences en lecture et écriture.

Présentation du programme Lire et Faire Lire : le programme Lire et Faire Lire est mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des associations familiales). Ce programme de promotion de la lecture, mobilise des bénévoles issus de la société civile, souvent des retraités, pour partager leur passion de la lecture avec les plus jeunes. Ces bénévoles interviennent dans divers contextes éducatifs, contribuant ainsi au développement de la culture littéraire chez les enfants.

Objectif de la Convention : La proposition de signature de cette convention vise à accueillir le programme Lire et faire au sein des clubs Coup de Pouce mis en place par la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin. Ainsi des séances de lecture à voix haute seront organisées au sein des clubs avec pour objectifs de stimuler l'imagination des enfants, développer leur vocabulaire et encourager l'expression orale. La diversité des histoires lues permet également d'ouvrir les horizons culturels des enfants.

II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret N° 2005-637 du 30 mai 2005.

LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE

d'autoriser le président à signer la convention.

Président de la Caisse des Ecoles
de Cherbourg-en-Cotentin
(N°AR_2021_CECC -01)

**CHERBOURG-EN-COTENTIN
CAISSE DES ECOLES**

Dominique HEBERT

Pour : 8
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0